

Une convalescence de bon augure

Publié le samedi 26 mai 2012 à 11H05



Les adhérents de l'association veulent croire dans le redémarrage de Restau'Vouldy grâce à une fréquentation en hausse

Au terme d'une période de turbulences, l'association peut envisager un remboursement de ses dettes.

Une trentaine des personnes à l'ouverture des débats. Une bonne dizaine de plus au fil des arrivées : l'assemblée générale de l'association Restau'Vouldy a finalement fait bonne figure. D'ailleurs, elle compte pour l'année 2011 un peu plus de trois cents adhérents. « Soit cinquante-six de plus qu'en 2010 », soulignait son président, Christian Poly.

Cette fréquentation marque un regain de vitalité après les aléas de 2007, 2008 et 2009. Même si tout n'a pas encore repris son cours normal, la période de turbulence s'achève donc. « L'association va mieux », affirmait Christian Poly. La Région a accordé une subvention de 1 600 euros, soit 20 % du coût d'investissement.

Certes, il reste quelques points à régler. C'est ainsi que l'excédent de gestion a été affecté au remboursement des dettes. Le prix du repas quant à lui passe de 7,35 euros à 7,40 euros. Mais l'association conserve trois salariés. Quant à la fréquentation, elle reprend du poil de la bête : pour 253 jours d'ouverture, près de 27 000 repas ont été servis, soit environ 106 par jour.

Économie Sociale

Le président souligne à ce sujet la fidélisation d'une clientèle de proximité, à savoir des groupes de pompiers. Mais regrette un certain manque d'assiduité de la part des adhérents. Il rappelle d'ailleurs que le restaurant du Vouldy est ouvert à tous, adhérents, ou non.

La recherche de la qualité est marquée par le volontarisme. Elle s'appuie sur deux vecteurs : le recours à des fournisseurs locaux et l'embauche d'un chef de cuisine en la personne de Richard Moreau, en poste depuis trois ans.

En présence du représentant de la Chambre régionale de l'économie sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA), il tient à souligner la dimension économique de ce qui est une entreprise à part entière, à l'instar des mutuelles, coopératives ou associations. La dimension sociale se reconnaît à sa gestion désintéressée et à une

gouvernance démocratique.

Quelques nuages gris assombrissent toutefois l'horizon, regrette le président. Ainsi Restau'Vouldy était exonéré de la taxe professionnelle... mais il n'échappera pas au CET qu'il devra régler pour la première fois au titre de l'année 2 011. Cela représente 2 000 euros.

Quant au taux de TVA, il passe de 5,5 % à 7 %. Et les frais bancaires quant à eux sont en augmentation de plus de 600 euros par an.

Pas de quoi toutefois émousser l'optimisme des responsables de l'association.

Toujours en attente d'une subvention de la ville de Troyes pour l'achat de matériel, ils comptent beaucoup sur le réaménagement du quartier de la Pielles par la SA Mon Logis qui devrait favoriser la fréquentation.

Dans le public, on va jusqu'à imaginer une soirée cabaret qui pourrait accueillir 150 convives. « Cent cinquante, pourquoi pas ? s'interroge le président. Mais le thème cabaret ? »

On le voit, il y a eu des questionnements plus graves. C'est bien la preuve que le Restau'Vouldy va mieux...

L'association Restau'Vouldy compte plus de trois cents adhérents

Sylviane MOREAU Libération Champagne